|  |
| --- |
| **Compte-Rendu**  **du Conseil d’Administration Exceptionnel**  Mercredi 3 mai 2023 à 18h00 |

**BORDEAUX BRIDGE CLUB ESPRIT DES LOIS**

3 mai 2023

7, cours du Chapeau rouge – 33000 Bordeaux

Mail : [bordeauxbridgeclub@gmail.com](mailto:bordeauxbridgeclub@gmail.com)

Téléphone : 0556022841

Ordre du jour

* Sans

La réunion du Conseil d’Administration Exceptionnel de ce jour est présidée par Hélène Bastier, Présidente du Bordeaux Bridge Club Esprit Des Lois.

Elle est assistée de l’ensemble des membres du Conseil d’Administration et du Bureau :

Etaient présents :

Pour le Conseil d’Administration : Hélène BASTIER - Antoine FONTQUERNI – Florence FIEVET – Sophie SALMON – Sophie PECQUERIE – Christiane FONTQUERNI – Marie-Dominique DURET-DELBOS – Michèle MASES-FAUSSIER – Jacques LE LANN –René NAUDOT.

Pour le Bureau : Geneviève REITER.

Pour les arbitres : Carole FERRER - André LEGROS – Thierry BOULARD – Dominique PINTART - Pierre DARBO.

*Jean-Jacques PAQUIER (absent excusé).*

Tous les administrateurs étaient présents. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer.

Le Conseil d’Administration s’ouvre avec le message d’André Legros pour confirmer qu’il n’y aura pas de tournoi le 8 mai.

Intervention (Ordre du Jour)

La Présidente remercie tous les membres d'avoir répondu présents à ce Conseil d'administration tout à fait particulier et que le bureau a souhaité convoquer très rapidement.

En tout état de cause, si l’Ordre du Jour a été omis dans la convocation aux membres, c’est parce qu’il devait être remplacé par une intervention d’Hélène Bastier :

« Chers Administrateurs,

Comme vous le savez :

* Nous avons organisé le 25 mars d'abord et le 24 avril ensuite deux Assemblées Générales :
* La première a été annulée car j'avais tout simplement oublié de faire approuver le rapport moral et le rapport financier,
* La deuxième n’avait pas réuni le quorum donc, une demi-heure plus tard, nous avons tenu une Assemblée Générale Extraordinaire, selon les règles.

« Dans mon rapport moral j'avais précisé que le club marchait bien : avec davantage d'adhérents, de tables à chaque tournoi, dans une ambiance que nous nous efforçons de rendre conviviale et amicale.

« Nous nous modernisons grâce à la création d'un site internet par Geneviève, des animations avec tournois, diners mensuels, sorties bridge comme bientôt au château Réaut, Marathon etc.

« Par contre, je constate, depuis quelque temps, que l’ambiance est moins bonne, malheureusement, c’est la raison pour laquelle je vous ai demandé de venir ce soir car il faut mettre fin à ces revendications et ceci très vite.

« En effet, certains, peu nombreux d’ailleurs, contestent la façon dont nous gérons le club : (repas et tickets augmentés et soi-disant non-respect des statuts).

« Bien que minoritaire, cette contestation, par des grenouillages obscurs et déplaisants, suffit à créer un malaise inacceptable au sein du club, ce qui est très dommageable pour lui et parfois, insultant pour nous.

« Nous savons que l’ensemble du club nous fait confiance néanmoins ces contestations existent et nous devons en tenir compte.

« Donc, pour que les choses soient bien claires, si nous acceptons parfaitement les critiques, à condition qu’elles soient exprimées clairement en face et, bien entendu, si nous essayons de faire notre maximum pour le club, nous rappelons que nous sommes tous bénévoles et faillibles.

« J’attire votre attention sur le fait qu’il n’existe aucun enrichissement personnel en la matière dans ce bureau mais une simple gestion des comptes, prudente, en prévision de jours moins favorables ou de déménagements couteux à réaliser en 2026 au plus tard.

« Nous avons été élus pour trois ans fin 2021 comme vous le savez aussi.

« Toutefois, je vous informe que je ne supporterai, en aucune façon, que cette situation perdure car ce serait malsain pour le club.

« En conséquence je vous offre deux solutions :

* Soit, je propose que vous renouveliez votre confiance en la Présidente et au bureau,
* Soit, je propose que nous démissionnions et organisions des élections anticipées d’ici la fin du mois de mai.

« Ceux qui ne nous feront pas ou plus confiance présenteront ainsi leurs candidats.

« Ne défendons-nous pas ainsi les avantages de la démocratie ?

Un tour de table va être fait pour demander à chacun son avis. »

Solutions à apporter au problème des divergences en général :

# Formalisation

René Naudot intervient pour rappeler que le Bureau n’a pas tous les pouvoirs et qu’il en va au Conseil d’Administration :

* De décider des prochaines résolutions,
* De comporter un Ordre du Jour et un pouvoir en bas de la convocation,
* De soumettre à un vote tout problème de tarifs, d’argent ou autre financement concernant le club.

Hélène Bastier répond que nous ne sommes pas une multinationale. Mais que pour la pérennité de notre club, l’augmentation du ticket a été voulue en prévoyant des réserves qui s’avèrent indispensables. André Legros ayant confirmé au club qu’il était d’usage d’avoir en réserve un an de loyer d’avance.

Thierry Boulard confirme qu’il faut formaliser les Conseils d’Administration.

# Contestations de membres

## Réponses aux mails d’Yves Deslandes concernant le ticket à 5€ et le fonctionnement du club :

La Présidente explique les interventions incessantes d’Yves Deslandes, qui lui envoie des mails et exige devant témoins de vérifier les comptes. Ce qui n’est pas d’actualité, il précise qu’il va en référer à la FFB.

## Solutions à apporter au problème de contestations :

Il a été voté à l’AGO la fonction d’un vérificateur des comptes et de son suppléant à savoir JFR et YD suppléant.

## Réponse au mail de Jacques Le Lann envoyé à la Présidente concernant les augmentations de tickets et organisation du club :

Antoine Fontquerni intervient directement auprès de Jacques Le Lann pour lui dire qu’il écrit des choses inexactes dans ses mails entre autres concernant les prix des repas. Il lui fait remarquer qu’il les a envoyés au Comité.

Jacques Le Lann lui répond qu’il n’a jamais rien envoyé au Comité ni qu’il n’a jamais remis en cause l’augmentation des tickets de tournois.

Sur ce, Jacques Le Lann annonce qu’il démissionne du Conseil d’Administration.

Le Conseil d’Administration prend acte de sa démission. Mais le bureau décide de lui donner un temps de réflexion jusqu’au 15 mai 2023.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

# L’existence du club

Carole Ferrer rappelle que le Club a 23 ans d’existence, il a été créé au 1er septembre 1999.

Une question est posée sur la durée du Conseil d’administration et des membres du bureau. Il est rappelé que le Conseil d’Administration et le Bureau ont été élus pour 3 ans.

Vote de confiance

Après débat entre les administrateurs, Hélène Bastier a mis aux vote la demande de confiance pour la gestion du club par les administrateurs en place :

Le Conseil d’Administration adopte à l’unanimité la confiance.

Hélène Bastier remercie tous les membres de lui renouveler leur confiance.

La séance est levée à 19H00.

**La Présidente**

**Hélène BASTIER**